



Metz le 15 octobre 2018

**Propos liminaires
SRIAS GRAND EST**

Monsieur le Président,

Lors de la dernière réforme territoriale, nous vous avons alerté sur la perte de proximité des SRIAS et demandé une application différente afin d'anticiper les problèmes et dysfonctionnements qu'allaient rencontrer les sections régionales ainsi que la démotivation des acteurs locaux qu'ils soient représentants de l'administration ou des personnels.

Dans le contexte actuel de destructuration du service public qui contribue à une ambiance anxiogène, la réaffirmation du rôle et de l'importance de l'action sociale interministérielle budgétisée à hauteur des enjeux doit être un signe positif en direction des agents.

Les représentants de Solidaires Fonction Publique ont bien compris vos préoccupations vis-à-vis de votre plate-forme PFRH, mais malheureusement nous n'avons que faire de votre démarche de régionalisation sur vos services des ressources humaines.

Quant à votre excuse de l'isolement de Mme Vignon notre secrétaire administrative, il est malheureux qu'au bout de trois ans, dans un esprit de sécurité, vous supprimiez son poste sur la résidence de Metz pour le transférer sur Strasbourg, enfin si nous avons bien compris.

Nous n'avons pas voulu cette réforme de la régionalisation.

Nous notons bien votre espoir de soutien de la PFRH pour le fonctionnement de la SRIAS, mais, désolés, nous savons très bien que la SRIAS ne fonctionnera pas sans un soutien d'un agent administratif mis à disposition à temps plein pour le futur ou la future président(e) de la SRIAS dont le siège restera à Metz.

A notre tour, nous allons vous préciser notre sentiment d'isolement. En effet, d'une décision unilatérale, vous décidez de laisser seul ou seule le futur Président de la SRIAS, sans soutien administratif.

Cela nous rappelle le management désastreux de France Telecom qui isolait les agents qui ne voulaient pas suivre la mission !!!

Plus de téléphone, plus de collègues, plus d'informatique, plus de travail.

Considérant que votre politique est une entrave au bon fonctionnement de la SRIAS Grand Est, considérant que, sur ce principe, vous ignorez totalement la politique de la DGAFP et de l'action sociale, nous demandons la saisine du CHSCT compétent, afin de mettre en exergue la politique d'isolement du futur Président de la SRIAS Grand Est (article 57 du CHSCT).

Le comité est consulté :

– **Sur les projets d'aménagement importants** modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail et, notamment, avant toute transformation importante des postes de travail découlant de la modification de l'outillage, d'un changement de produit ou de l'organisation du travail, avant toute modification des cadences et des normes de productivité liées ou non à la rémunération du travail.

– **Sur les projets importants d'introduction de nouvelles technologies** et lors de l'introduction de ces nouvelles technologies, lorsqu'elles sont susceptibles d'avoir des conséquences sur la santé et la sécurité des agents.

Soyez à cet égard, Monsieur Gourtay, assuré de l'attention toute particulière que nous porterons à diffuser cette information à l'égard de tous les agents du Grand Est bénéficiaires des prestations sociales : « **Attaque frontale du Préfet contre la SRIAS Grand Est** »

Mme Carine Pezzota et Mr Duhem Patrick